

Kosovo: nouvelle aide financière exceptionnelle pour l'année 2001

2001/0045(CNS) - 14/06/2001 - Texte adopté du Parlement, 1ère lecture/lecture unique

En adoptant le rapport de M. Elmar BROK (PPE-DE, D), le Parlement européen donne son accord au versement, conjointement avec les contributions des autres donateurs, d'une aide financière exceptionnelle pouvant atteindre 30 millions d'EUR au Kosovo. Cette aide devrait faciliter la mise en place et la poursuite des fonctions administratives essentielles de la région ainsi que l'élaboration d'un cadre économique adéquat. Il précise que cette aide devrait être équitablement répartie entre les donateurs en vue de répondre aux besoins identifiés dans le budget préparé par la MINUK à l'intention du Kosovo. Enfin, le Parlement estime que l'évaluation de l'assistance macrofinancière devrait se faire en fonction de la qualité d'exécution de tous les éléments de l'assistance communautaire au cours des années précédentes et des progrès accomplis au titre de la réforme économique et de la stabilisation politique, sur la base, notamment d'une évaluation des capacités de dépenses du Kosovo.